

COMMISSION NATIONALE
D'ORIENTATION ET D'INTEGRATION
Case 37 - 1 place Joffre – 75700 Paris SP 07

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI N° 23

Administration d'accueil : Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion	Catégorie : A
Corps : Inspection du travail	Indice sommital du corps : HEB3
Grade ou classe : Inspecteur du travail	Indice maximum de recrutement : 711 (IM)

SPECIALITE(S) RECHERCHEE(S) :

Critères de sélection / Compétences recherchées : <ul style="list-style-type: none"> - Capacité à maîtriser les normes juridiques et à les mettre en œuvre ; - Capacité à contrôler l'application d'une règle et à la faire respecter ; - Capacité à négocier, concilier et rapprocher des positions ou des intérêts éventuellement opposés pour susciter un accord ; - Capacité à prendre une décision ; - Aptitudes au travail en équipe dans un cadre hiérarchique et / ou en réseau ; - Capacité rédactionnelle. 	Formation et stages : <ul style="list-style-type: none"> - Date : 01/10/2021. - Durée : 9 mois, en alternance - Lieu : Saint-Denis Stade de France (hébergement pris en charge) et stages dans le service d'affectation. <p>Mise à niveau en droit et droit du travail prévu au début du cursus, suivie d'une formation aux gestes professionnels sur les principaux sujets de contrôle : lutte contre le travail illégal, BTP, risque chimique, amiante, dialogue social, risques psycho-sociaux... Des stages sont également prévus en juridiction, en entreprise et en service partenaire (ex. CARSAT).</p>
---	--

Affectation : Liste des sites d'affectation proposés en annexe Durée moyenne d'affectation souhaitée pour le poste offert : 3 à 5 ans	Dates de : <ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition¹ : 01/10/2021 - Détachement : 01/12/2021 <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nomination fonctionnaire stagiaire² : 01/10/2021 <p>1) Militaires en activité 2) Militaires radiés des contrôles</p>
--	--

Observations particulières (Diplôme à détenir, pièces à fournir obligatoirement...) :

CV et lettre de motivation

DESCRIPTIF DE L'EMPLOI ou DES MISSIONS :

L'inspection du travail est un corps de contrôle dont la mission essentielle est d'agir pour l'effectivité du droit du travail et le respect des droits fondamentaux des travailleurs.

Le service public de l'inspection du travail a ainsi pour finalité d'assurer le respect et la mise en œuvre effective de principes particulièrement nécessaires à notre temps tels que la protection de la santé au travail, le droit à représentation et à l'action syndicale et collective, ou le droit au repos.

Sur le terrain, les inspecteurs du travail contrôlent les lieux de travail, informent et conseillent les salariés et les employeurs. Ils contribuent à la prévention des risques professionnels, à l'amélioration des conditions de travail, au développement du dialogue social et à d'importantes politiques publiques comme l'égalité professionnelle, les non-discriminations, la lutte contre le travail illégal. Ils disposent de pouvoirs d'enquête et de moyens d'actions étendus, et d'une garantie d'indépendance dans l'exercice de leurs missions.

Ils disposent notamment de compétences d'autorité administrative, telles que l'autorisation de rupture du contrat de travail des salariés protégés, la dérogation en matière de durée du travail, etc. et peuvent également ordonner la cessation temporaire d'activité dans plusieurs situations.

Les agents de contrôle agissent dans le cadre d'un système d'inspection du travail, placé sous la surveillance et le contrôle d'une autorité centrale, la Direction générale du travail. Ils s'appuient sur l'expertise d'autres acteurs, tel le médecin inspecteur du travail ou l'ingénieur de prévention, et sont amenés à intervenir conjointement avec d'autres services, comme la gendarmerie ou l'URSSAF.

Corollaire de ses prérogatives et pouvoirs importants, l'inspection du travail s'est dotée d'un code de déontologie. Ses agents de contrôle prêtent serment et doivent remplir une déclaration d'intérêt.

Après cette 1^{ère} expérience du métier d'inspecteur, la promotion sur le grade de directeur adjoint du travail, puis de directeur du travail, permet d'occuper des postes à plus larges responsabilités, d'encadrer des équipes de taille importante et assurer des activités de pilotage et d'animation des politiques ainsi que de conduite de projets, ou encore d'exercer des fonctions de direction.

ECHELONNEMENT INDICIAIRE DU CORPS :

GRADES - CLASSES	ECHELONS	INDICES BRUTS	INDICES MAJORES	OBSERVATIONS : durée
Inspecteur du travail	1	480	416	1 an 6 mois
	2	518	445	1 an 6 mois
	3	558	473	2 ans
	4	595	501	2 ans
	5	622	522	2 ans
	6	678	564	3 ans
	7	740	611	3 ans
	8	786	647	3 ans
	9	827	678	4 ans
	10	871	711	-

Directeur adjoint du travail	1	678	564	2 ans
	2	740	611	2 ans
	3	785	646	2 ans
	4	826	677	2 ans
	5	858	701	2 ans
	6	906	738	3 ans
	7	945	767	3 ans
	8	995	806	-
Directeur du travail	1	830	680	2 ans
	2	871	711	2 ans
	3	930	756	3 ans
	4	995	806	3 ans
	5	1027	830	3 ans
	6	HEA	-	1 an
		HEA2	-	1 an
	HEA3	-	1 an	
Directeur du travail hors classe	1	930	756	2 ans 6 mois
	2	995	806	2 ans 6 mois
	3	1027	830	3 ans
	4	HEA	-	1 an
		HEA2	-	1 an
		HEA3	-	-
	Echelon spécial	HEB	-	1 an
		HEB2	-	1 an
		HEB3	-	-

Rémunération :

Au traitement de base, qui comprends le traitement lié à l'échelon, ainsi qu'éventuellement le supplément familial de traitement et l'indemnité de résidence, s'ajoute le régime indemnitaire.

Celui-ci a 2 composantes :

- Une indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise, versée mensuellement, qui fait l'objet d'un réexamen à l'occasion des événements de carrière ou au titre de l'expérience acquise sur un poste. Le montant du socle annuel brut est de 7 135 euros (9 000 en Ile-de-France).
- Un complément indemnitaire annuel fondé sur la réalisation des objectifs et la manière de servir.

La rémunération moyenne brute :

- d'un inspecteur du travail en début de carrière est de 1 954 € et en fin de carrière de 4 270 €,
- d'un directeur adjoint du travail en début de grade est de 3 520 € et au dernier échelon de 4 900 €,
- d'un directeur du travail en début de grade est de 5 168 € et au dernier échelon de 5 951 €,
- d'un directeur du travail HC en début de grade est de 6 082 € et au dernier échelon de 7 389 €.

SITE INTERNET DU MINISTERE : <https://travail-emploi.gouv.fr/>

Attaché principal d'administration de l'Etat
Jean-François POLY
Chef du bureau de l'INNOI

3 / 4

Février 2021

cnai.secretariat.fct@intrade.f.gouv.fr

<http://www.gouvernement.fr/gouvernement/la-commission-nationale-d-orientation-et-d-integration-0>

Liste des sites d'affectation proposés

région	département	site	postes proposés
Auvergne-Rhône-Alpes	Ardèche (07)	Privas	1
Auvergne-Rhône-Alpes	Isère (38)	Bourgoin-Jallieu	1
Auvergne-Rhône-Alpes	Loire (42)	Saint Etienne	1
Auvergne-Rhône-Alpes	Rhône (69)	Villefranche	1
Auvergne-Rhône-Alpes	Savoie (73)	Chambéry	1
Bourgogne-Franche-Comté	Saône-et-Loire (71)	Mâcon	1
Bourgogne-Franche-Comté	Territoire-de-Belfort (90)	Belfort	1
Centre-Val de Loire	Eure-et-Loir (28)	Chartres	1
Grand-Est	Aube (10)	Troyes	1
Grand-Est	Marne (51)	Chalons en champagne	1
Grand-Est	Marne (51)	Chalons en champagne	1
Grand-Est	Meurthe-et-Moselle (54)	Nancy	1
Grand-Est	Meurthe-et-Moselle (54)	Nancy	1
Grand-Est	Vosges (88)	Epinal	1
Hauts-de-France	UR Hauts-de-France	Arras	1
Hauts-de-France	Aisne (02)	Soissons	1
Hauts-de-France	Oise (60)	Compiègne	1
Hauts-de-France	Pas-de-Calais (62)	Boulogne sur Mer	1
Hauts-de-France	Somme (80)	Amiens	1
Île-de-France	UR Île-de-France	Aubervilliers	1
Île-de-France	Paris (75)	Paris	1
Île-de-France	Yvelines (78)	Saint Quentin en Yvelines	1
Île-de-France	Hauts de Seine	Malakoff	1
Île-de-France	Seine-Saint-Denis (93)	Bobigny	1
Île-de-France	Val-d'Oise (95)	Cergy	1
Normandie	Manche (50)	Cherbourg	1
Normandie	Orne (61)	Alençon	1
Normandie	Seine-Maritime (76)	Le Havre	1
Normandie	Seine-Maritime (76)	Dieppe	1
Pays de la Loire	Loire-Atlantique (44)	Nantes	1
Pays de la Loire	Maine-et-Loire (49)	Cholet	1
Pays de la Loire	Mayenne (53)	Laval	1
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	Alpes-Maritimes (06)	Nice	1
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	Var (83)	Toulon	1
Guyane	Guyane	Cayenne	1